

LE FLASH ACTU

Arabie: un dignitaire chiite condamné à mort

## Le mouvement des bébés en colère, l'essor d'une nouvelle grogne populaire

SOCIÉTÉ | Mis à jour le 14/10/2014 à 20:18



Le mouvement des «bébés révoltés» a été auditionné mardi à l'Assemblée nationale.

**Plus de 12.000 parents adhèrent à ce mouvement, construit en quinze jours, qui s'oppose à la politique familiale menée par le gouvernement.**

Mardi, le mouvement des «**bébés révoltés**» a été auditionné par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale à l'heure des arbitrages sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2015. Une reconnaissance pour cette nouvelle force qui s'est structurée en quinze jours pour tenter de peser sur les arbitrages de **coupes annoncées dans la branche famille**.

À l'origine de ce «rassemblement populaire», une page Facebook créée par une jeune maman, Linda Fédèle, exaspérée par l'annonce de la réduction du congé parental de six mois pour les mères dans la loi sur l'égalité femmes-hommes. À la rentrée, les «bébés révoltés» séduisaient quelque 3000 personnes sur Facebook et avaient recueilli 12.000 signatures sur sa pétition contre la réforme.

---

## **«*Des trentenaires, issues des classes moyennes, en pleine construction de leur vie familiale et avec un budget ric-rac*»**

---

Aujourd'hui, le mouvement revendique l'adhésion de plus de 12.000 parents en colère et s'est adossé au réseau de trois associations familiales plus anciennes - Familles de France (membre de l'Unaf), l'Union des familles en Europe, et le Mouvement mondial des mères France pour diffuser sa colère. «**La réduction du congé parental** n'est pas une question idéologique, c'est avant tout une question économique. Nous regroupons des personnes qui vont être directement confrontées à des problèmes budgétaires et à des difficultés d'organisation», souligne Marie-Laure des Brosses, présidente du Mouvement mondial des mères (MMM) France.

Un questionnaire auquel ont répondu 4275 membres des bébés en colère donne un portrait-robot du parent exaspéré par la politique familiale du gouvernement. Il s'agit d'une femme (à 89 %), mère d'un ou deux enfants, employée (à 69 %), avec un niveau de salaire (en période d'emploi) inférieur au smic (à 60 %) et habitant dans une petite ville ou en milieu rural. «*Des trentenaires, issues des classes moyennes, en pleine construction de leur vie familiale et avec un budget ric-rac*», résume Marie-Laure des Brosses.

Face à la commission des affaires sociales, le mouvement a plaidé avec des chiffres. Selon ses calculs, le partage du congé parental, **limité à 18 mois pour les mères au deuxième enfant**, coûterait plus à l'État qu'il ne lui rapporterait. Des places de garde

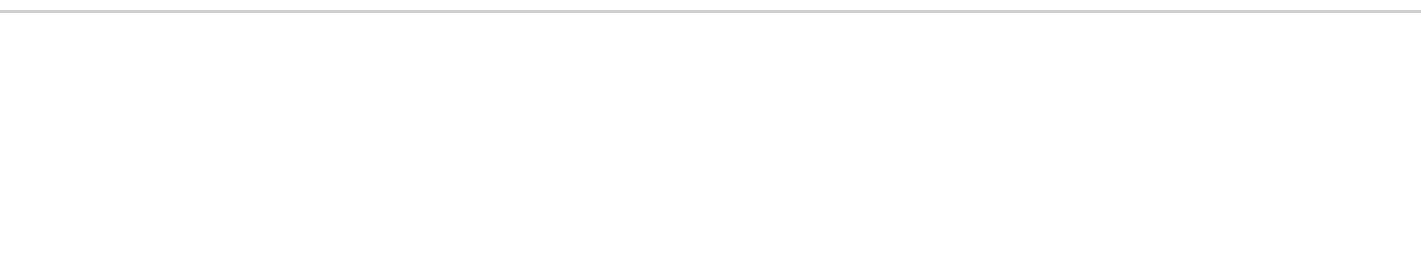
supplémentaires devraient en effet être créées en compensation. Les députés PS penchent mercredi pour un partage plus mesuré du congé parental (24 mois par la mère et 12 mois par le père au deuxième enfant), ce recul n'est pourtant pas considéré comme une victoire par les bébés en colère. Le mouvement prépare déjà de nouvelles actions de lobbying auprès des députés, puis des maires, interlocuteurs incontournables sur le mode de garde des plus jeunes.

La rédaction vous conseille :

[Des mères de famille au bord de la crise de nerfs](#)

[Le congé parental pourrait bientôt être limité à 18 mois pour les mères](#)

[«Le gouvernement abandonne peu à peu une politique familiale qui faisait notre force»](#)



Agnès Leclair

auteur

73 abonnés

Suivre

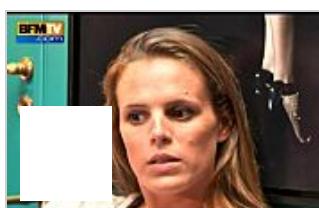
Journaliste

Ses derniers articles

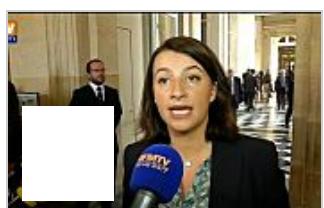
## Recommandés pour vous



[Normandie: un éleveur retrouve une vache découpée en morceaux](#)  
video.lefigaro.fr



[Manaudou et les photos nues: «Mon frère m'a dit que j'étais une conne»](#)  
video.lefigaro.fr



[Duflot: Normal que je touche autant d'allocation qu'une caissière à Franprix?](#)  
video.lefigaro.fr



[Michel Denisot se confie sur le retour en politique de Nicolas Sarkozy](#)  
video.lefigaro.fr



## Perdre du Ventre ?

Un thérapeute Grenoblois dévoile sa méthode pour éliminer vos kilos superflus. Cliquez ici

## Je Gagne 9700 € par Mois

Un millionnaire trader vous explique comment gagner 9700 € par mois grâce à BBP. Marché risqué.

## Réduisez vos impôts !

Avec un taux de rendement de 3%, profitez d'une défiscalisation immédiate grâce au PERP !

## Métaux rares, investissez

Investissez dans les métaux rares en pénurie croissante avec RMB ! (Marché Risqué)

Publicité 

## Sur le même sujet

Congé parental

Bébés révoltés

Associations familiales

Famille



## Allocations familiales des fonctionnaires : ce qu'on nous cache

Fabrice Hadjadj : «La famille est antérieure à l'Etat, au droit et au marché»

Plusieurs fois remises en cause, les allocations familiales résistent depuis 1930

Le PS veut des allocations familiales versées en fonction des revenus

Thématique : Congé parental

[Suivre](#)

## France

[+ récents](#)

[+ commentés](#)

[+ partagés](#)



## Accident de Brétigny : vers de nouvelles mises en examen pour l...

Une ex-Femen devant la justice après un faux avortement dans l'église de la Madeleine

Cafouillages autour de la demi-journée sans école

Synode sur la famille : les propositions du pape François déclenchent une tempête

[Plus d'articles Société](#)

## Réagir à cet article

Pour commenter cet article, veuillez vous connecter avec votre compte Mon Figaro.

[CONNEXION](#)

PUBLICITÉ

## 1 commentaire



**PauldeTarse**

"Une grogne populaire" via Facebook : gag !

Le 14/10/2014 à 22:34

[Alerter](#)

[Répondre](#)



Newsletter Bourse | 5 jours/2  
L'essentiel de la bourse dès 8h30 : les marchés, les valeurs, les événements de la journée... Voir les précédentes >

Newsletter Culture et Loisirs | 5 jours/2  
Recevez en fin de journée l'actualité musicale, sportive, voyage, mode, culture, gastronomie, cinéma, etc.

Newsletter Santé | Hebdomadaire  
Tous les mardis, retrouvez la sélection Figaro.

Newsletter Magazine | Tu 2 semaines  
Retrouvez les lundis, mardis et vendredis l'essentiel de l'actualité.

**Plus de 15 newsletters thématiques**

[S'inscrire](#)